

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 274 5 mars 1953

n° 274 5

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

5 mars 1953

Numéro JO

n° 5 du 01/04/1953

Date du numéro

1 avril 1953

### TEXTE INTÉGRAL

M. Perie (André), Inspecteur de la Sûreté Nationale, Officier de police judiciaire, est nommé Commissaire détaché spécial de L'Aéroport de Djibouti, en remplacement de M. Castellani, autorisé à prendre un congé dans la Métropole.